

# Statistique de la formation 2025:

## Nombre record d'étudiantes et étudiants

28 avril 2026

**Fin 2025, environ 10'150 personnes étudiaient dans une école supérieure du domaine de la santé – un nouveau record. Les entrées en formation s'établissent à environ 4'400, atteignant elles aussi un niveau historiquement élevé, et plusieurs filières affichent une progression réjouissante. Les chiffres confirment que les investissements dans la formation aux professions de la santé portent leurs fruits.**

L'Association suisse des centres de formation santé (ASCFS) recueille chaque année, sur l'ensemble du territoire suisse, des données relatives aux formations dispensées dans les écoles supérieures du domaine de la santé. Relevés depuis des années selon la même méthode, les indicateurs – entrées en formation, nombre d'étudiantes et étudiants ainsi que diplômes délivrés – constituent ensemble un repère robuste pour décrire l'état actuel de la formation aux professions de la santé. Parallèlement, ces données livrent indirectement des indications importantes sur l'évolution de la prise en charge sanitaire en Suisse.

### Un nouveau record pour les effectifs étudiants

Fin 2025, **10'150 personnes au total** suivaient une formation dans une école supérieure du domaine de la santé – soit une hausse de 6,5 pour cent par rapport à l'année précédente et la valeur la plus élevée jamais mesurée. Depuis 2019, cela correspond à une croissance d'environ 12 pour cent. Cette évolution constitue un signal réjouissant en faveur du renforcement de la prise en charge sanitaire en Suisse.

Avec **4'399 entrées en formation**, un nouveau record est à nouveau atteint – soit une progression de 3 pour cent par rapport à une année 2024 déjà très soutenue. La tendance haussière des nouvelles inscriptions se confirme ainsi. Les **3'470 diplômes délivrés** se situent environ 4 pour cent en dessous du niveau de l'année précédente. Ce léger recul s'explique principalement par un effet de cohorte : les volées plus modestes entrées en formation en 2022 et 2023 se reflètent désormais dans les chiffres des diplômes. Les taux de diplomation, qui demeurent élevés, témoignent de l'efficacité des procédures de sélection et de l'accompagnement durant la formation.

### Soins infirmiers : davantage d'étudiantes et étudiants, davantage d'entrées en formation

La formation en soins infirmiers reste de loin la filière la plus importante. Fin 2025, **6'042 personnes** suivaient une formation en soins infirmiers dans une école supérieure – soit une hausse d'environ 4 pour cent par rapport à 2024. Avec **2'738 entrées**, les entrées en formation dépassent nettement le niveau de l'année précédente (+7 pour cent) et marquent un nouveau record. Les 2'122 diplômes délivrés se situent environ 5 pour cent en dessous de l'année précédente – conséquence des cohortes plus modestes ayant débuté en 2022 et 2023 dans la formation de trois ans.

L'évolution de la formation en soins infirmiers en cours d'emploi est particulièrement réjouissante : avec 665 étudiantes et étudiants ainsi que 240 nouvelles inscriptions, de nouveaux records ont été établis – soit une progression de 22 pour cent pour les effectifs et de 49 pour cent pour les entrées en formation. Cela souligne l'importance croissante des voies de formation flexibles dans les soins infirmiers.

Le taux de diplomation reste élevé : environ 93 pour cent des étudiantes et étudiants qui commencent une formation d'infirmière ou infirmier diplômé ES la mènent à terme avec succès. Le taux d'abandon a toutefois légèrement augmenté par rapport à l'année précédente ; l'ASCFS continuera à le surveiller attentivement.

## **Progressions réjouissantes dans plusieurs filières**

Des évolutions positives se dessinent également dans plusieurs autres domaines :

- Les filières AIN (anesthésie, soins intensifs et soins d'urgence EPD ES) enregistrent 1'369 étudiantes et étudiants, soit une nette progression de 18 pour cent par rapport à l'année précédente (1'157). Les entrées en EPD reculent légèrement avec 620 inscriptions (-5 pour cent), mais la forte croissance des effectifs montre que la demande de formation reste globalement élevée. Les soins intensifs croissent particulièrement et de manière continue (562 étudiantes et étudiants, +22 %).
- La filière d'hygiéniste dentaire ES enregistre 130 nouvelles inscriptions, soit une progression de plus de 20 pour cent.
- La filière d'animatrice ou animateur en gérontologie ES a augmenté ses entrées en formation de 30 pour cent, atteignant 79 inscriptions.
- La filière de technicienne ou technicien en analyses biomédicales ES maintient son niveau élevé avec 477 étudiantes et étudiants et un nombre stable d'entrées en formation.

## **Les investissements dans la formation restent essentiels**

Les écoles supérieures du domaine de la santé apportent une contribution majeure à une prise en charge sanitaire de qualité en Suisse. Les chiffres présentés invitent à un optimisme prudent – le nouveau record du nombre d'étudiantes et d'étudiants montre en particulier que la voie engagée porte ses fruits.

Des investissements importants et ciblés dans la formation demeurent nécessaires pour répondre durablement à la pénurie de personnel qualifié dans les professions de la santé. L'Association suisse des centres de formation santé joue à cet égard un rôle déterminant : elle défend à l'échelle nationale les intérêts de ses 33 membres et se conçoit comme un partenaire compétent des cantons, notamment en vue de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers.

### **Pour aller plus loin :**

- Chiffres de la formation 2025 : <https://bqs-ch.ch/de/zahlen>

### **Pour de plus amples renseignements :**

- Daniel Ammann, président de l'Association suisse des centres de formation santé ASCFS, téléphone 081 286 85 50
- Emmanuel Hofer, secrétaire général de l'Association suisse des centres de formation santé ASCFS, téléphone 079 429 82 71

**L'Association suisse des centres de formation santé (ASCFS)** représente les intérêts de ses 33 membres à l'échelle nationale et constitue l'interlocutrice et la représentante de référence auprès des autorités fédérales et des organes spécialisés pour les questions et thèmes liés à la politique de formation et de santé ainsi que dans le cadre des procédures de consultation. Sont les bienvenus en qualité de membres tous les organismes de formation aux professions de la santé délivrant un diplôme d'école supérieure et/ou des études postdiplômes ES reconnues et un titre de la formation professionnelle supérieure.